

Objet : Guide pédagogique « Combattre l'homophobie, pour une école ouverte à la diversité »

Réseaux : Tous

Niveaux et services : SECONDAIRE et FONDAMENTAL

Période : Année scolaire 2006-2007

- Aux Pouvoirs Organisateurs et aux chefs d'établissements de l'enseignement secondaire ordinaire subventionné et organisé par la Communauté française ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs et aux chefs d'établissements de l'enseignement spécialisé subventionné et organisé par la Communauté française ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs et aux chefs d'établissements de l'enseignement fondamental subventionné et organisé par la Communauté française ;
- Aux membres des services d'Inspection de l'enseignement secondaire et primaire ordinaire et spécialisé ;
- Aux directeurs des centres psycho-médicaux organisés et subventionnés par la Communauté française ;
- Aux agents des Centres de promotion de la santé ;
- Aux Organisations syndicales ;
- Aux Associations de Parents ;
- Aux organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs.

Autorités : Ministre-Présidente en charge de l'enseignement obligatoire et de promotion sociale et de l'*égalité des chances*

Signataire(s) : Marie ARENA

Gestionnaires : Cabinet de la Ministre-Présidente

Personne(s)-ressource(s) : Gwendoline ALLAIN (gwendoline.allain@cfwb.be), Luc ROGER (luc.roger@cfwb.be)

Renvoi(s) :

Nombre de pages : 4

Téléphone pour duplicata :

Mots-clés : Outil pédagogique « Combattre l'homophobie, pour une école ouverte à la diversité »

Le guide pédagogique « Combattre l'homophobie, pour une école ouverte à la diversité »

Madame, Monsieur,

Des avancées notables ont été réalisées en Belgique et en Europe ces dernières années pour la reconnaissance de l'égalité des droits des gays et des lesbiennes. La fragilité de ces acquis suppose cependant un engagement de la société dans son ensemble pour que les discriminations et le rejet de l'Autre soient combattus. Les lois conçues par le législateur, les valeurs qu'elles sous-tendent, doivent aujourd'hui être appliquées au sein de la société et, à ce titre, l'école constitue un lieu de transmission privilégié.

L'homophobie signifie l'exclusion ou la discrimination d'un individu en raison de son identité homosexuelle. Elle se traduit par des violences verbales, morales, parfois physiques.

On sait que chez les jeunes gays et lesbiennes, la difficulté d'être accepté.e.s socialement a parfois des conséquences tragiques : rupture familiale, isolement, dépression, tentatives de suicide proportionnellement plus élevées que chez les autres jeunes. A l'école, ce rejet peut aussi avoir un impact sur l'assiduité et la réussite scolaire des élèves.

En tant que Ministre de l'enseignement obligatoire, je considère qu'un des premiers rôles de l'école est de permettre l'émancipation individuelle et sociale des filles et des garçons.

Tant dans le Programme d'action gouvernementale pour la promotion de l'égalité femmes-hommes, de l'interculturalité et de l'inclusion sociale adopté le 25 février 2005 que dans le Contrat pour l'école, j'attache une réelle importance à cette mission sociale et citoyenne de l'école.

Aujourd'hui, que ce soit à travers la lutte contre les stéréotypes sexués dans les programmes, la formation des enseignants au genre ou l'éducation sexuelle et affective, des stratégies sont mises en place pour que l'homosexualité ne soit plus un sujet de discussion tabou à l'école et pour que les violences soient dénoncées.

Ce guide pédagogique est un premier outil qui propose aux enseignants des clefs pour combattre l'homophobie à l'école primaire et secondaire. Il s'inscrit pleinement dans la philosophie du décret « Missions », et notamment dans ses articles 6, 8 et 12. Il propose d'aider les maîtres confrontés à la question des orientations sexuelles minoritaires et aux réactions qu'elles suscitent, et auxquels de nombreux partenaires de l'école reconnaissent éprouver des difficultés d'action, d'interaction et de réaction. D'autre part, ce dossier tente d'offrir aux responsables de l'éducation des moyens variés de concrétiser sur le terrain les principes inscrits dans la législation belge anti-discriminations et dans les lois régissant le mariage et la parentalité.

Comportant à la fois des connaissances et des activités pédagogiques, j'espère que ce guide permettra aux enseignants de *réagir* de manière appropriée face aux insultes et aux violences que subissent certains jeunes en raison de leur homosexualité présumée ou assumée.

De même, j'attire particulièrement votre attention sur le programme 2006/2007 de l'Institut de formation continue qui comprend des **modules de formation sur le genre intégrant la problématique de l'orientation sexuelle**. Ces formations peuvent également aider, de façon complémentaire au guide, les enseignants qui le souhaitent dans ce travail de sensibilisation.

J'espère qu'il constituera un outil de référence pour les enseignants et les Directeurs d'écoles désireux de promouvoir l'éducation à la tolérance et à la diversité.

Cette démarche devra certainement être approfondie, à l'avenir, avec le soutien des acteurs et des enseignants. Je serai donc particulièrement attentive aux évaluations et suggestions qui me seront transmises.

Je vous remercie de votre collaboration.

Marie ARENA

Combattre l'homophobie



Pour une école ouverte à la diversité



Une initiative de
la Ministre-Présidente du Gouvernement de la Communauté française

Un ouvrage gratuit
pour les enseignant.e.s
du primaire et secondaire

Appel Gratuit

N° Vert .0800 20 000

Également téléchargeable sur le site www.enseignement.be/respel/